

ANIMATION. Un budget de 120 000 euros pour le Comice agricole 2016

Le Comice agricole des 4 et 5 juin à Neufchâtel se prépare. En coulisses, on s'active pour faire de cette manifestation un succès auprès des éleveurs et du public. Pas moins de 120 000 euros sont consacrés à la manifestation.

Le Comice agricole est toujours à la mode en pays de Bray, la preuve avec une nouvelle édition en préparation. Pour faire de cette manifestation un succès, un budget de 120 000 euros est nécessaire. La chasse aux partenaires est commencée depuis longtemps pour alléger la facture de ce rendez-vous annoncé les 4 et 5 juin prochains. En cette année de réunification de la Normandie, la race normande sera bien évidemment à l'honneur. « Les éleveurs ont très bien répondu à l'invitation puisque nous avons près de 120 bêtes alors que la capacité d'accueil ne peut pas dépasser les 90 bêtes », souligne la cheville ouvrière de ce Comice, Jean-Louis Bloquel. Une sélection s'impose pour la Normandie alors que du côté de la Prim'Holstein, les éleveurs étaient à la traîne.

250 animaux attendus

Entre 8 000 et 10 000 visiteurs sont attendus lors de cette 147^e édition qui rassemblera 250 animaux à la Boutonnière de Neufchâtel. Il y aura des concours bien sûr mais d'autres temps forts sont au programme : expositions de matériel agricole et véhicules, filières lin, lait et cidricole, foire-exposition, marché fermier, démonstrations, spectacles équestres....

De nouvelles animations

Gérard Bouillon, président du Comice Agricole de la Seine-Maritime, Jean-Louis Bloquel, son fidèle pilier et Aude de Boigency pour la Communauté de communes du pays neufchâtelois peaufinent les détails de cette vitrine de l'agriculture.

Jeudi 12 mai, des nouveautés ont été annoncées au niveau des

animations. Elles sont prises en charge par la Com'Com.

En plus de la piscine de paille et mini-ferme, les enfants auront plaisir à découvrir une structure gonflable sur le thème de la ferme. La compagnie bretonne Art Flex séduira petits et grands, avec des déambulations en échasses, spectacles clowns et animations avec des bulles de savon. Autre nouveauté : un concours de dessins sur le thème de l'agriculture, à destination des enfants (de la grande section de maternelle au CM2) du pays neufchâtelois. Les dessins devront être déposés avant le 29 mai à la Communauté de communes du pays neufchâtelois, où le règlement du concours est disponible. Des bons d'achat seront à gagner.

Cynthia Lhérondel



Jean-Louis Bloquel (à gauche) et Gérard Bouillon prépare l'édition 2016 du Comice agricole à Neufchâtel.

NEUFCHÂTEL-QUIÈVRECOURT

Vers un mariage de raison entre les deux communes ?

A lire p.3

Publi-reportage

Le cheval... une passion partagée avec tous



Dimanche 15 mai, Les Écuries du Mesnil David ont accueilli plusieurs familles qui se sont réunies grâce à l'association SATED (Soutenir l'Autisme et les Troubles Envahissants du Développement) qui s'occupe d'enfants autistes.

Ainsi, fratries et parents ont profité des activités encadrées par Manue, monitrice diplômée d'État.

« En effet, notre association a pour but d'organiser des séjours, week-ends et journées famille, dans le but de distraire parents et enfants comme aujourd'hui à l'Écurie du Mesnil David, où nous avons été accueillis avec professionnalisme. Petits et grands ont apprécié ce moment convivial où ils ont pu profiter de jeux et de balades à poneys, grâce à l'aide apportée par les bénévoles de la SATED et des écuries », nous confie Mme Dordain présidente de la SATED.

Les groupes atypiques, Les Écuries du Mesnil David en ont l'habitude. Après les centres aérés et les écoles bien habitués du club, ils accueillent désormais des jeunes de foyer, ainsi que des groupes de personnes en difficultés (handicap, social...).

Un anniversaire ? Un accueil de groupe en famille ? Un enterrement de vie de jeune fille ? Les Écuries du Mesnil David s'adaptent à vos envies.

Les Écuries du Mesnil-David

Route Nationale 29 ILLOIS

(Entre Aumale et Neufchâtel)



06 33 47 88 78

NATURE. Découvrir la Béthune en s'amusant

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques (SMBV) a fait le pari de faire découvrir la Béthune en s'amusant.

Pauline Sellier, chargée de communication, Aurélie Legoux étaient à l'accueil des quelque 30 randonneurs qui allaient arpenter les rives de la Béthune. Anthony Mansouri, technicien de la rivière était le guide de l'après-midi.

Cette randonnée s'inscrivait dans le cadre de la découverte et préservation des milieux fragilisés, dans l'attente d'une classification officielle en espaces naturels sensibles. Avant de prendre la direction des berges, Pauline Sellier présentait la rivière dont le niveau monte ou descend en fonction des intempéries. En effet, la conformation géologique du terrain brayon ne permet pas à l'eau de s'infiltrer, d'où des amplitudes de montées de l'eau parfois importantes.

L'attention portée à la rivière et la mise en place d'une politique de préservation ont permis depuis quelques années de retrouver certaines espèces de poissons qui avaient quasiment disparu (saumon de l'Atlantique, lamproie, chabot et écrevisse à pattes blanches). D'autres espèces ont élu domicile également sur les berges, comme l'hirondelle de rivage. Les plantes et arbres font également l'objet d'attentions particulières et certaines parmi elles doivent être



A la première halte, on essaie de repérer les essences d'arbres.

ou préservées ou au contraire éradiquées, tant leur colonisation pourrait porter préjudice au reste de l'environnement.

Un quiz remis aux participants

Avant le départ pour la rivière, un quiz était remis à chaque participant. Quatre haltes prin-

cipales sur le parcours étaient prévues afin que les randonneurs puissent répondre grâce aux sens naturels (repérer les essences d'arbres, découverte de la rivière, le Moulin Bleu, et ouvrir les yeux et les oreilles).

Si cette randonnée était basée sur le loisir, il n'en reste pas moins que les informations re-

ques visaient aussi à faire prendre conscience de notre patrimoine naturel et que la tâche principale de chacun était de lui prêter attention et de la préserver par des moyens personnels simples, par exemple en évitant de dégrader les berges, de jeter n'importe quoi au sol ou dans la rivière.

OBJETS RECYCLÉS. Une nouvelle vente prévue cet automne



Cédric Legendre (au fond à droite) président d'Agir en Bray assistait à la vente de Printemps avec des administrateurs de l'association.

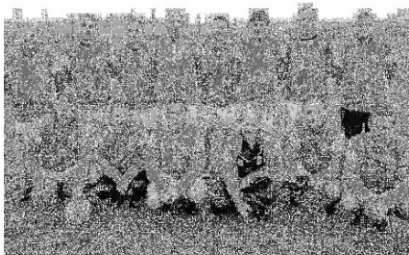
La recyclerie de Neufchâtel, Agir'Recycl a ouvert les portes de sa boutique depuis le 28 novembre 2015 au 1 bis rue Jossier. Afin de communiquer et de mieux se faire connaître, Agir'Recycl a organisé une vente de printemps à la Boutonnière le samedi 14 mai. Les gros objets comme les meubles étaient mis en valeur pour que les visiteurs s'imaginent dans leur maison.

Jean-Paul Pilard, le directeur de la structure et Cédric Legendre, le président d'Agir en Bray annoncent d'ores et déjà « qu'une vente sera organisée cet automne, peut-être en même que la foire à tout de Neufchâtel. Nous renouvelons régulièrement l'agencement de la boutique en nous

inspirant quelques fois des thèmes comme Pâques ou la Saint-Valentin ».

Les objets viennent des déchetteries de Neufchâtel et de Serqueux et permettent aux 11 personnes en insertion de (re) découvrir le monde du travail. Ces dernières interviennent en binôme pour nettoyer, réparer et revaloriser les objets. Elles découvrent les divers métiers de vendeur, manutentionnaire, informatique avec la gestion du site internet, gestion des stocks et mises à jour des références. Car le but bien sûr est que les employés retrouvent du travail à l'extérieur au terme de leur contrat de 4 à 24 mois suivant leur projet professionnel.

FOOT. Remise d'équipements aux vétérans



L'équipe vétérans du F.C Neufchâtel, dirigée par Christophe Dumont et Philippe Poulingue, a été choyée en ce printemps 2016. Grâce au soutien d'un sponsor, les joueurs ont reçu de nouveaux survêtements. L'équipe occupe actuellement la 3^e place de son championnat. L'essentiel, pour ces vieilles gloires du club, est de continuer à pratiquer leur sport favori dans un esprit de camaraderie et dans la bonne humeur.

SAMEDI 21 MAI À NEUFCHÂTEL

Rendez-vous à la nuit européenne des musées

A lire en page Loisirs

MERCREDI 25 MAI. L'atelier théâtre du lycée joue Les précieuses ridicules

La pièce de Molière, Les précieuses ridicules, sera à l'honneur ce mercredi à Neufchâtel !

Depuis le mois d'octobre 2015, huit élèves de terminales L, ES et S ont rejoint l'atelier théâtre du lycée Georges Brassens de Neufchâtel, dirigé par Cécile Carré professeure de français. Cet atelier est ouvert à tous et il permet aux élèves de monter une pièce et de la jouer tout en travaillant la voix, le corps et la mise en scène.

Les répétitions avaient lieu le lundi de 17 h 30 à 19 h et cette année, Emilie Angreville, Adrien Courtois, Marie Holleville, Eugénie Mossard, Inès Pinglier, Bastien Lasnel, Camille Bailleul et Tom Chérière vous présentent Les précieuses ridicules une pièce de Molière. Les costumes sont issus des dressings des élèves ou des parents mais le club a aussi pu compter sur le talent de couturière de la maman d'Emi-



Les élèves du lycée Brassens espèrent séduire le public avec Les précieuses ridicules.

lie en concevant deux robes de l'époque.

Pour changer des révisions du

bac ou tout simplement pour le plaisir, n'hésitez pas à venir soutenir ces comédiens en herbe

le mercredi 25 mai à 20 h au théâtre Robert Auzelle de Neufchâtel. Entrée gratuite.

BÂTIMENTS COMMUNAUX. La Ville actualise les plans d'évacuation incendie

La commune de Neufchâtel-en-Bray réalise actuellement la mise à jour des plans d'évacuation incendie de tous ses bâtiments (une trentaine). Pour ce faire, elle a souhaité faire appel aux compétences des instituts universitaires de technologie (IUT) existants dans ce domaine d'intervention, notamment en Normandie les IUT hygiène et sécurité et environnement des Universités du Havre et de Rouen et dans les Hauts-de-France le IUT génie civil de l'Université d'Amiens.

En raison de la qualité de son profil et de son lieu de résidence proche de Neufchâtel-en-Bray (Neuville-Ferrières), a été retenue la candidature de M. Florian Hembert, 20 ans, étudiant au DUT génie civil de l'Université d'Amiens. M. Hembert exerce



La Ville fait appel à un stagiaire pour revoir ses plans d'évacuation (photo : Ville de Neufchâtel)

ses missions comme stagiaire rémunéré au sein des services techniques municipaux, depuis

le 18 avril et pour une durée de 12 semaines.

Travaillant avec le logiciel

Autocad et prenant les mesures du bâtiment au mètre laser, M. Hembert sous la responsabilité du DST et du DGS ainsi que de M. Bernard Duval, adjoint aux travaux, réalise plusieurs missions : Réalisation de maquettes, recensement des bâtiments dont on ne disposerait pas de plans, mise à jour des plans et enrichissement de la base de données du patrimoine bâti de la commune...

La commune de Neufchâtel-en-Bray entend ainsi par cette action poursuivre les liens nécessaires tissés entre les collectivités locales et l'enseignement supérieur, continuer de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en cours de formation. La commune accueille chaque année près de 90 jeunes en stage dans ses services.

DU 30 MAI AU 24 JUIN. Inscriptions à l'accueil de loisirs

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 3-13 ans vont se dérouler à l'Escall du lundi 30 mai au vendredi 24 juin. Vous pourrez inscrire votre ou vos enfant(s) du lundi au vendredi de 9h à 17h, ainsi que les samedis 4 et 11 juin de 9h à 12h.

Le dossier annuel d'inscription sera à retirer à l'Escall avant le 27 mai. Vous serez invités à le pré-remplir et à vous en munir pour venir vous inscrire à partir du 30 mai. En-

suite, le jour-même de votre inscription (c'est-à-dire entre le 30 mai et le 24 juin), une facture calculée sur la base de l'inscription vous sera remise. Le règlement de cette facture sera obligatoire le jour-même, soit par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public soit en espèces.

Pour les familles qui bénéficient de Bons Temps Libre (BTL) de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les déductions seront effectuées à l'inscription.

Aucune prise en charge ne sera possible après l'inscription et le paiement.

Dans le cas où votre enfant serait absent pour raison de santé sur certificat médical ou cas de force majeure avérée, vous avez la possibilité de vous faire rembourser les journées non consommées, à l'exception de la première journée d'absence (dite journée de carence). Pour ce faire vous devrez vous rendre directement à l'Escall, à partir du 31 août et

jusqu'au 9 septembre du lundi au vendredi et sur rendez-vous si possible.

Une réunion d'information se déroulera le samedi 28 mai de 10 h à 12 h à l'Escall. L'équipe des animateurs sera là pour vous présenter le programme et vous donner les renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.